

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 9 mars 2010 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences :

Madame la conseillère, Danie Deschênes
Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Daniel Lauzon, Bernard Groulx, Normand Pigeon et Jean Fournel

Également présente : Micheline L. Morency, directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2010-03-55 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :

Points ajoutés :

7.1 Contrat de service avec Aqua-Data inc. : inspection et analyse des bornes d'incendie pour 2010;

7.2 Achat de billets – campagne de financement Centre Notre-Dame de Fatima.

7.3. Contrat de service – forages géotechniques émissaire Pointe-du-Moulin – adjudication.

ADOPTÉE

2010-03-56 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2010

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 février 2010 et au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 février 2010, en remplaçant, à la résolution no 2010-02-46, les mots « le tout puisé à même le surplus accumulé non affecté » par « le tout puisé à même le fonds de roulement, remboursable sur une période de 5 ans en 5 versements égaux à compter de l'année qui suit le déboursé ».

ADOPTÉE

2010-03-57 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE FÉVRIER 2010 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de février 2010, au montant de **363 157.49 \$**.

ADOPTÉE

2010-03-58 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE FÉVRIER 2010 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de février 2010, au montant de **440 125.78 \$**.

ADOPTÉE

2010-03-59 TRANSFERT BUDGÉTAIRE

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu de transférer la somme de **4 000 \$** du poste budgétaire santé et bien-être 1-02-519-00-992 au poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2010-03-60 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437 AUX FINS DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA NOMENCLATURE DES CLASSES D'USAGE ET DE REMPLACER LES DISPOSITIONS DU CHAPITRE XVII PAR DE NOUVELLES

Monsieur le conseiller Jean Fournel donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement de zonage n° 437, afin de modifier certaines dispositions applicables à la nomenclature des classes d'usage et de remplacer les dispositions du chapitre XVII par de nouvelles.

2010-03-61 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 437-16 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 437 AUX FINS DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS APPLICABLES À LA NOMENCLATURE DES CLASSES D'USAGE ET DE REMPLACER LES DISPOSITIONS DU CHAPITRE XVII PAR DE NOUVELLES.

Considérant qu'il y a lieu de modifier à nouveau le règlement de zonage n° 437 aux fins de modifier certaines dispositions applicables à la nomenclature des classes d'usage et de remplacer les dispositions du chapitre XVII par de nouvelles.

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'adopter le premier projet de règlement n° 437-16 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 437 aux fins de modifier certaines dispositions applicables à la nomenclature des classes d'usage et de remplacer les dispositions du chapitre XVII par de nouvelles. »

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue au Carrefour Notre-Dame, à la date et l'heure déterminées par le greffier ou la greffière adjointe.

ADOPTÉE

2010-03-62 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 437 AUX FINS DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS SPÉCIALES APPLICABLES À UN USAGE « TOUR DE COMMUNICATION » ET DE MODIFIER LES USAGES SPÉCIFIQUEMENT PROHIBÉS DANS LA ZONE P-204.**

Monsieur le conseiller Bernard Groulx donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement de zonage no 437 aux fins de modifier certaines dispositions spéciales applicables à un usage « tour de communication » et de modifier les usages spécifiquement prohibés dans la zone P-204.

2010-03-63 **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 437-17 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 437 AUX FINS DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS SPÉCIALES APPLICABLES À UN USAGE « TOUR DE COMMUNICATION » ET DE MODIFIER LES USAGES SPÉCIFIQUEMENT PROHIBÉS DANS LA ZONE P-204.**

Considérant qu'il y a lieu de modifier à nouveau le règlement de zonage n° 437 aux fins de modifier certaines dispositions spéciales applicables à un usage « tour de communication » et de modifier les usages spécifiquement prohibés dans la zone P-204;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation doit être tenue afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'adopter le premier projet de règlement n° 437-17 intitulé « règlement modifiant le règlement de zonage n° 437 aux fins de modifier certaines dispositions spéciales applicables à un usage « tour de communication » et de modifier les usages spécifiquement prohibés dans la zone P-204 ».

Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue au Carrefour Notre-Dame, à la date et à l'heure déterminées par le greffier ou la greffière adjointe.

ADOPTÉE

2010-03-64 **RÈGLEMENT NO 476, DÉCRÉTANT LES NORMES POUR LES VENTES DE GARAGE ET VENTES TEMPORAIRES - ADOPTION**

Considérant qu'un avis de motion a été donné le 9 février 2010 de la présentation d'un règlement sur les ventes de garage et ventes temporaires;

Considérant qu'une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture : la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture;

- 27 -

Considérant que la greffière adjointe explique l'objet du règlement et sa portée.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'adopter le Règlement numéro 476 intitulé « Règlement sur les ventes de garage et ventes temporaires ».

ADOPTÉE

2010-03-65 **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES TARIFS NUMÉRO 445**

Monsieur le conseiller Normand Pigeon donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement sur les tarifs numéro 445. Ce règlement aura pour objet de modifier la tarification de l'inscription au camp de jour 2010.

2010-03-66 **CONTRAT DE SERVICE – BALAYAGE ET NETTOYAGE DE LA CHAUSSÉE POUR 2010 – ADJUDICATION**

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'octroyer le contrat de service pour le balayage et le nettoyage de la chaussée pour l'année 2010, à **Balaye-Pro inc.** pour la somme de **12 920 \$** plus taxes; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-321-00-548.

ADOPTÉE

2010-03-67 **CONTRAT DE SERVICE – TONTE DE GAZON DES PARCS ET ESPACES VERTS POUR 2010 – ADJUDICATION**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'octroyer le contrat de service pour la tonte de gazon des parcs et espaces verts pour 2010 à **Paysagiste Suburban**, pour une somme de **20 420 \$** plus taxes; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-725-50-562.

ADOPTÉE

2010-03-68 **CONTRAT DE SERVICE AVEC LIGNBEC INC. : MARQUAGE DE LA CHAUSSÉE POUR L'ANNÉE 2010**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de conclure un contrat de service avec **Lignbec inc.** pour le marquage de la chaussée, pour la saison estivale 2010, pour un montant maximal de **19 500 \$**, taxes incluses; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-351-00-560.

ADOPTÉE

2010-03-69 **ASSOCIATION DES TRAVAUX PUBLICS D'AMÉRIQUE, SECTION QUÉBEC : COLLOQUE ANNUEL 2010 – DÉLÉGATION**

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'autoriser M. **Luc Tessier**, surintendant, à participer au Colloque annuel 2010 de l'Association des travaux publics d'Amérique, section Québec, qui se tiendra les 31 août, 1^{er}, 2 et 3 septembre 2010, à Mont-Tremblant. De plus, le Conseil autorise les dépenses inhérentes à ce colloque (frais d'inscription, d'hébergement et repas) pour une somme de **1 195 \$** plus taxes; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-311-00-311.

Que les frais de déplacement et de repas non prévus soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

2010-03-70 MTQ (DOSSIER 00014239-71065(16) 2009-02-25-57) : SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER (BOUL. PERROT)

Considérant que le 30 juillet 2009 le ministre des Transports a accordé à la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot une subvention de 75 000 \$ échelonnée sur trois ans pour l'amélioration de son réseau routier et plus spécifiquement sur le boulevard Perrot et la 146^e avenue;

Considérant qu'au 31 décembre 2009, tous les travaux prévus pour l'obtention de la subvention ont été réalisés.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés en 2009 sur le boulevard Perrot pour un montant subventionné total de 75 000 \$, conformément aux stipulations du ministère des Transports du Québec;

Que les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉE

2010-03-71 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2010-02 : LOT 2 070 234 (21, BOUL. DU DOMAINE)

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure numéro 2010-02;

Considérant que l'application stricte du règlement aurait pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant que la dérogation demandée n'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme l'informant que la dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'**accepter** la demande de dérogation mineure numéro 2010-02, lot 2 070 234, concernant l'immeuble situé au 21, boulevard du Domaine, à l'effet de régulariser le bâtiment principal existant avec une marge arrière de 3,82 mètres au lieu des 9 mètres prescrits à la réglementation.

ADOPTÉE

**2010-03-72 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2010-03 : LOT PROJETÉ
4 518 991 (2, RUE ASSELIN)**

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure numéro 2010-03;

Considérant que l'application stricte du règlement aurait pour effet de causer un préjudice au requérant;

Considérant que la dérogation demandée n'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme l'informant que la dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu d'**accepter** la demande de dérogation mineure numéro 2010-03, lot projeté 4 581 991 (2 975 770, 2 975 771, 2 975 772, 2 975 773, 2 975 774 et 4 458 954), concernant l'immeuble situé au 2, rue Asselin, à l'effet de :

- Permettre la construction d'une résidence avec un toit dont certaines sections ont une pente inférieure à la pente minimale de 33 % prescrite à la réglementation;
- Permettre la construction d'un kiosque à jardin dans la cour avant de la propriété;
- Permettre la construction d'un 2^e garage dans la cour avant de la propriété.

ADOPTÉE

2010-03-73 ORCHESTRE À VENTS DU SUROÏT – DEMANDE DE LOCAUX

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'accepter la demande de l'Orchestre à Vents du Suroît à l'effet d'offrir un local de pratique à raison d'une fois semaine, ainsi que d'entreposer leurs instruments au Carrefour Notre-Dame.

L'Orchestre à Vents du Suroît s'engage en contrepartie à offrir gratuitement un concert par année sur le territoire de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot et à signer l'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE

**2010-03-74 DON D'UNE ŒUVRE (PIÈCE SCULPTÉE DE MARIE-UGUAY) POUR
LA BIBLIOTHÈQUE**

Considérant que l'artiste sculpteur, Mme Claire Aubin, est à réaliser sa 4^e œuvre, d'une série de portraits de femmes créatrices en art, qui ont marqué le 20^e siècle;

Considérant que 3 autres bibliothèques profitent déjà de ses œuvres, soit la bibliothèque Rina-Lasnier à Joliette, la bibliothèque Suzanne-Guité à Percé et la bibliothèque Gabrielle-Roy à Québec

Considérant que Mme Claire Aubin, offre à notre bibliothèque une donation, à titre privé, de sa 4^e œuvre soit d'une pièce sculptée en céramique de la tête de Marie-Uguay.

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'accepter avec empressement ce don d'une œuvre sculptée en céramique à l'effigie de Marie-Uguay, par l'artiste sculpteur Mme Claire Aubin et de l'assurer de la mise en valeur de son œuvre dans notre bibliothèque municipale.

ADOPTÉE

20h10 – Le conseiller Normand Pigeon déclare qu'il est susceptible d'avoir un intérêt financier direct ou indirect et quitte la salle du Conseil.

2010-03-75 **SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU PARC HISTORIQUE DE LA POINTE-DU-MOULIN : NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT**

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu de nommer madame **Marie-Claude B-Nichols**, mairesse, a titre de représentante de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, en remplacement de Mme Josiane Asselin, au conseil d'administration de la Société de Développement du Parc Historique de la Pointe-du-Moulin.

ADOPTÉE

20h12 – retour de M. Normand Pigeon.

2010-03-76 **PLANEX CONSULTANTS INC. – MANDAT POUR LES PLANS ET DEVIS POUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT AU PARC DES MÉSANGES**

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu de mandater **Planex Consultants inc.** pour la réalisation des plans et devis pour les projets d'aménagement 2010 au parc des Mésanges, à savoir :

Projet	Coût avant taxes	Provenance	Poste budgétaire
« Bowl » parc de planche à roulettes	4 000 \$	Fonds parc	1-23-080-01-711
Aménagement d'une station d'entraînement	2 650 \$	Fonds activités Jeunesse	1-23-080-02-711

ADOPTÉE

2010-03-77 **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE SOUTIEN À L'INSCRIPTION DES RINGUETTES 4 CITÉS**

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'octroyer une subvention pour le soutien à l'inscription des Ringuettes 4 Cités, d'une somme de **3 890 \$** pour 21 joueuses; le tout puisé à même le code budgétaire 1-02-722-10-992.

ADOPTÉE

2010-03-78 AIDE FINANCIÈRE – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À DIVERS ORGANISMES AYANT PARTICIPÉ À LA FÊTE « PLAISIRS D'HIVER »

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot verse à chacun des organismes suivants, la somme de **250 \$** à titre d'aide financière pour leur participation à la fête « Plaisirs d'hiver 2010 » :

**Les Archers Perrotdamois
Les scouts Canada de NDIP
L'Association des Citoyens Perrotdamois
Le Club Optimiste
L'Association de Hockey mineur Île-Perrot**

Le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-728-10-992.

ADOPTÉE

2010-03-79 PROGRAMME EMPLOI-D'ÉTÉ-CANADA (EÉC-2010) : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot présente une demande d'aide financière en vertu du programme Emploi-d'Été-Canada (EÉC-2010);

La trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, la demande d'aide financière ainsi que tous les autres documents à cette fin. De plus, la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot s'engage à déboursier les coûts afférents de ce programme.

ADOPTÉE

2010-03-80 VENTE D'UN ORDINATEUR PORTABLE

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de vendre de gré à gré à M. Jacques Robichaud, l'ordinateur portable modèle ASUS N70SV, no de série 98NOAS37972834C pour la somme de **1 000 \$**, taxes incluses, tel quel et sans garantie de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot.

ADOPTÉE

2010-03-81 RESSOURCES HUMAINES : SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT - CSN : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE N° 37

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville, avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot – CSN, la lettre d'entente n° 37 relative à l'horaire temporaire de M. Sébastien Lalonde.

ADOPTÉE

2010-03-82 AGAIP – ACTIVITÉ DU MOIS DE MARS 2010 – ACHAT DE BILLETS

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot achète 2 billets pour l'activité du mois de mars de l'Association des Gens d'Affaires de L'Île-Perrot, le 17 mars 2010, au coût total de **80 \$**; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-111-00-310 : Mme Marie-Claude B-Nichols et M. Bernard Groulx sont autorisés à participer à cette activité.

ADOPTÉE

2010-03-83 AIDE FINANCIÈRE - ÉCOLE SECONDAIRE DU CHÊNE BLEU POUR LE GALA DE LA RÉUSSITE ET LA SOIRÉE DES FINISSANTS 2010

Considérant, notamment, l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot verse une aide financière à l'**École secondaire du Chêne-Bleu**, d'une somme de **200 \$** dans le cadre du Gala de la réussite et de la Soirée des finissants 2010; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-111-00-992;

ADOPTÉE

2010-03-84 TOURNOI DE GOLF DES MAIRES – JEUX DU QUÉBEC

Considérant, notamment, l'article 91 de la *Loi sur les compétences municipales*.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Normand Pigeon et résolu d'acheter un quatuor pour le tournoi de golf des maires au profit de la 46^e Finale des Jeux du Québec – Hiver 2011, pour la somme de **600 \$** et d'autoriser mesdames Marie-Claude B-Nichols et Danie Deschênes ainsi que messieurs Daniel Lauzon et Sylvain Lemire à participer à cet événement. Le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-111-00-992.

ADOPTÉE

2010-03-85 TRANSPORT SOLEIL ET COMITÉ INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT – NOMINATION D'UN SUBSTITUT POUR L'ANNÉE 2010

Il est proposé par le conseiller Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de nommer monsieur **Bernard Groulx**, à titre de substitut pour l'année 2010, au Comité intermunicipal de Transport (CIT) et pour le comité de Transport Soleil.

ADOPTÉE

2010-03-86 **CONTRAT DE SERVICE AVEC AQUA-DATA INC. : INSPECTION ET ANALYSE DES BORNES D'INCENDIE POUR 2010**

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Daniel Lauzon et résolu de conclure un contrat de service avec **Aqua-Data inc.** pour l'inspection et l'analyse annuelle 2010 des bornes d'incendie, au prix unitaire de 20 \$ (490 bornes), pour une somme totale de **9 800 \$**, plus taxes; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-413-00-443.

ADOPTÉE

2010-03-87 **ACHAT DE BILLETS – CAMPAGNE DE FINANCEMENT CENTRE NOTRE-DAME DE FATIMA**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'acheter 2 billets pour la campagne de financement lors de la soirée Vins & Fromages du Centre Notre-Dame de Fatima, le 28 mai prochain, au coût total de **250 \$** et d'autoriser Marie-Claude B-Nichols et Daniel Lauzon à participer à cette soirée; le tout puisé à même le poste budgétaire 1-02-111-00-592.

ADOPTÉE

2010-03-88 **CONTRAT DE SERVICE - FORAGES GÉOTECHNIQUES ÉMISSAIRE POINTE DU MOULIN - ADJUDICATION**

Il est proposé par le conseiller Normand Pigeon, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu d'octroyer le contrat de service pour deux forages géotechniques à la sortie de l'émissaire à la Pointe-du-Moulin à **Forage André Roy Inc.**, pour une somme de **18 447 \$** plus taxes; le tout puisé à même le futur règlement d'emprunt pour l'émissaire de la Pointe-du-Moulin.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS

- Rapports du mois de février 2010 de la Gestion du territoire.

2010-03-89 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes, et résolu de lever la séance à 21h36.

ADOPTÉE

Marie-Claude B-Nichols
Mairesse

Micheline L. Morency
Greffière adjointe

/vc
